
	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Organisation (RIO)</b>	<b>Création :</b> Février 2019
	<b>Formation de maintien et de perfectionnement des acquis de tronc commun (FC PSE 1)</b>	<b>Mise à jour :</b> Février 2019

# **REFERENTIEL INTERNE D'ORGANISATION (RIO)**

## **FORMATION CONTINUE PREMIER SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 1**

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION</b> <b>REFERENTIELS DE FORMATION</b> <b>Référentiel Interne d'Organisation (RIO)</b>	<b>Création :</b> Février 2019
	<b>Formation de maintien et de perfectionnement des</b> <b>acquis de tronc commun (FC PSE 1)</b>	<b>Mise à jour :</b> Février 2019

## 1. Finalité

Ce référentiel d'organisation a pour finalité la description des modalités d'organisation de la formation continue (FC) dans le secourisme grand public

Il s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours et de l'instruction ministérielle INTE1834331J sur les recommandations relatives à l'organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours au titre de l'année 2019

## 2. Objectif de la formation

Cette formation continue est définie chaque année par le Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (DGSCGC) et s'applique au public non sapeur-pompier. Elle a pour objectif de maintenir en compétence les participants dans le domaine du premier secours en équipe de niveau 1 (PSE1).

## 3. Organisation de la formation

### A. Public visé et participants

La FC PSE1 est ouverte à titre gratuit aux lycéens BAC PRO et aux formations continues des maîtres-nageurs sauveteurs des collectivités territoriales. D'autres personnes extérieures au SDIS peuvent participer à ces formations sous accord du bureau de la formation.

### B. Condition d'admission

Etre âgé(e) de seize ans, les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

### C. Durée de la formation

La durée de la formation dispensée est fixée à 6 heures en présentiel.


### D. Nombre de participants

18 stagiaires maximum.

## 4. Encadrement

### A. Qualification des formateurs

Les formateurs autorisés à animer ces formations doivent être titulaires du certificat de compétence de « formateur aux premiers secours », à jour de la formation continue.

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION</b> <b>REFERENTIELS DE FORMATION</b> <b>Référentiel Interne d'Organisation (RIO)</b>	<b>Création :</b> Février 2019
	<b>Formation de maintien et de perfectionnement des</b> <b>acquis de tronc commun (FC PSE 1)</b>	<b>Mise à jour :</b> Février 2019

## B. Encadrement de la formation

Le taux d'encadrement sera proportionnel au nombre d'apprenants (compris entre 6 et 18) selon les minimas suivants :

Nombre d'apprenants	6 à 12	13 à 18
Responsable pédagogique	1	
Formateur(s)	0	1
Total encadrement	1	2

## 5. Validation de la formation continue

Les équipiers-secouristes ayant fait l'objet d'une évaluation favorable par l'équipe pédagogique se voient délivrer par le SDIS42 une attestation individuelle de formation continue PSE1.

Les équipiers-secouristes ayant fait l'objet d'une évaluation défavorable par l'équipe pédagogique, se voient délivrer par le SDIS42 une « notification d'évaluation défavorable » indiquant une incapacité temporaire et immédiate à exercer les fonctions correspondantes aux certificats de compétences détenus. Cela impose une mise à niveau des connaissances jusqu'à une nouvelle évaluation favorable.

## 6. Organisation et suivi


Les FC PSE1 sont organisées et planifiées par le chef de CIS en lien avec le chef de compagnie. Cette formation se réalise sous convention entre le demandeur et le SDIS42. Elle doit faire l'objet d'une traçabilité individuelle dans le logiciel de formation.

## 7. Moyens Logistiques

- Mannequin adulte, enfant, nourrisson
- Matériel de maquillage
- Matériel de formation pour hémorragie
- Sac premiers secours formation

## 8. Lieux de formation

- CIS ou sur site.

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION</b> <b>REFERENTIELS DE FORMATION</b> <b>Référentiel Interne d'Organisation (RIO)</b>	<b>Création :</b> Février 2019
	<b>Formation de maintien et de perfectionnement des</b> <b>acquis de tronc commun (FC PSE 1)</b>	<b>Mise à jour :</b> Février 2019

## 9. Programme

Conformément à l'instruction ministérielle le programme de formation 2019 comporte :

- ACR Adulte
- Les hémorragies
- La noyade
- Le pansement compressif et le pansement inhibé de substance hémostatique
- L'administration d'oxygène par inhalation

## 10. Déroulement

Le programme se réalise par des :

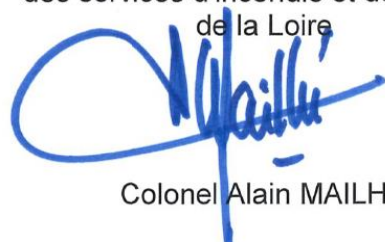
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pédagogiques personnalisés.
- Retours d'interventions ou d'expériences

Les mises en situations professionnelles permettent d'évaluer les compétences détenues par le sapeur-pompier en les contextualisant à une situation opérationnelle au plus proche de la réalité.

Les ateliers pédagogiques personnalisés permettent de délivrer une séquence pédagogique adaptée au besoin du sapeur-pompier.

Les retours d'expériences permettent d'analyser post-opération une intervention soit par l'équipage seul soit en collectif dans le but d'échanger et d'améliorer les pratiques professionnelles.

Le Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours  
de la Loire



Colonel Alain MAILHÉ